

LE MANAGEMENT DU CHANGEMENT

CONSTAT :

Le changement désigne la démarche qui accompagne la vie de toute entreprise face à l'instabilité et au développement de son environnement.

Conduire le changement c'est à la fois anticiper, définir et mettre en place cette démarche.

La conduite du changement désigne :

L'ensemble de la démarche qui va de la perception d'un problème d'organisation à la définition d'un cadre d'actions qui permet l'élaboration, le choix et la mise en place d'une solution dans des conditions optimales de réussite.

PUBLIC CONCERNE :

Responsables d'Entreprise. Tous collaborateurs concernés par le changement dans l'Entreprise.

OBJECTIF :

- Résoudre la problématique d'organisation ou de réorganisation.
- Résoudre la problématique au travers de la mise en œuvre de démarches, de méthodes et d'outils.
- Accompagner le projet d'organisation ou de réorganisation.
- Organiser le projet au travers de l'utilisation d'une méthodologie de conduite de projets.
- Prendre en compte la dimension humaine.
- Prendre en compte les valeurs, la culture, les résistances au changement au travers d'une démarche de participation, de communication et de formation/coaching dont l'objectif est de permettre la compréhension et l'acceptation par les individus des "nouvelles règles du jeu" résultant du processus de changement.

La démarche de conduite du changement est très proche des démarches de résolution de problèmes complexes, d'analyse de la valeur, d'organisation et de gestion de projet.

Cette démarche implique :

- La perception de ce qu'est une organisation et des raisons qui l'obligent à évoluer.
- La connaissance des principaux facteurs qui peuvent susciter une réorganisation.

DURÉE RECOMMANDÉE :

2 jours – 14 heures.

HONORAIRES : La mise en œuvre donne lieu à l'établissement d'un devis.